

# Guide de l'étudiant

## COMPLÉMENTS DE FORMATION

1-950-1-1



# PRÉAMBULE

---

Ce guide est conçu pour vous aider à comprendre le fonctionnement de votre programme et celui de l'Université en regroupant les principales informations dont vous aurez besoin au cours de votre cheminement. **Il vous sera utile car vous y trouverez les ressources que le SAFIRE et l'Université mettent à votre disposition.** Ce guide met en lumière certains articles du *Règlement des études de premier cycle* qui régissent l'ensemble des programmes concernés. Vous pouvez consulter ce Règlement sur le site Internet de l'Université de Montréal ([www.etudes.umontreal.ca/reglements/reglements.html](http://www.etudes.umontreal.ca/reglements/reglements.html)). Le présent guide ne remplace pas ce Règlement.

Bonne consultation.

**Ce guide est indispensable.  
Prière de le conserver précieusement.**

La forme masculine est employée dans le guide afin d'alléger le texte.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Mot de bienvenue .....</b>	<b>4</b>	<b>Cours.....</b>	<b>12</b>
<b>Le service d'appui à la formation interdisciplinaire et à la réussite étudiante (SAFIRE) .....</b>	<b>5</b>	Cours obligatoire .....	12
<b>Les personnes ressources.....</b>	<b>6</b>	Cours à option .....	12
Technicien en gestion des dossiers étudiants (TGDE) .....	6	Cours au choix.....	12
Conseillers en gestion des études.....	6	Cours hors programme .....	12
Conseillers à la réussite étudiante .....	6	<b>Le <i>UNIP</i> (numéro d'identification personnel).....</b>	<b>13</b>
<b>Description et structure du programme .....</b>	<b>7</b>	<b>Le Centre étudiant .....</b>	<b>14</b>
Objectifs.....	7	<b>Mon inscription .....</b>	<b>15</b>
Destinataires .....	7	<b>Modification, annulation et abandon de cours .....</b>	<b>16</b>
Cheminement des études .....	7	Modification ou annulation.....	16
Poursuite des études (baccalauréat) .....	8	Abandon.....	16
<b>Évaluation et normes de succès .....</b>	<b>9</b>	<b>Droits de scolarité.....</b>	<b>17</b>
Note de passage.....	9	<b>Test de classement en mathématiques MAT1903.....</b>	<b>18</b>
Moyenne de passage au programme .....	9	Contenu du test.....	18
Probation .....	10	<b>Cours de statistique .....</b>	<b>18</b>
Exclusion .....	10	<b>Attention au plagiat! .....</b>	<b>19</b>
<b>Définitions utiles .....</b>	<b>11</b>	<b>Questions les plus fréquemment posées .....</b>	<b>21</b>
Admission.....	11	<b>Poursuite des études et changement de programme.....</b>	<b>22</b>
Inscription .....	11	<b>Information utiles.....</b>	<b>23</b>
Cote de rendement.....	11	Carte étudiante .....	23
Crédit .....	11	Agenda étudiant.....	23
Programme accès limité ou contingenté .....	11	Livres et recueils de textes.....	23
Trimestre.....	11	<b>Activités sur le campus .....</b>	<b>24</b>
Sigle.....	11	<b>Répertoire des services universitaires .....</b>	<b>25</b>
Statut d'études .....	11		

# MOT DE BIENVENUE

---

Bonjour,

Nous vous souhaitons la bienvenue au programme *Compléments de formation*. Vous trouverez dans ce *Guide de l'étudiant* les informations pratiques dont vous aurez besoin au cours de vos études : description du programme, démarches importantes en début de trimestre, règlement pédagogique, etc.

**Vous pouvez compter sur l'équipe du Service d'appui à la formation interdisciplinaire et à la réussite étudiante (SAFIRE) pour vous aider dans la réussite de vos études. N'hésitez pas à nous consulter.** Il nous fera toujours plaisir de répondre à vos questions et de vous guider dans l'atteinte de vos objectifs de formation.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Hussin', with a long horizontal stroke extending to the right.

Véronique Hussin

Directrice

SAFIRE

# LE SERVICE D'APPUI À LA FORMATION INTERDISCIPLINAIRE ET À LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE (SAFIRE)

---

Relevant principalement du vice-décanat aux études de premier cycle, **le SAFIRE est un centre de services pédagogiques et administratifs pour les étudiants et les départements de la Faculté des arts et des sciences (FAS)**. Son action comprend, entre autres, les deux volets suivants : **il gère les programmes facultaires** (*Mineure arts et sciences, Année préparatoire, Compléments de formation et Actualisation de formation*) et **il s'occupe de l'information pédagogique, de l'admission, de la gestion des études et des examens différés.**

## POUR NOUS JOINDRE



Pavillon Lionel-Groulx  
3150, rue Jean-Brillant, local C-1010  
514.343.6521  
Courriel : [comp-form@safire.umontreal.ca](mailto:comp-form@safire.umontreal.ca)  
Site web : [www.safire.umontreal.ca](http://www.safire.umontreal.ca)

## HEURES D'OUVERTURE



du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30  
Fermé les jours fériés.  
Fermé les vendredis durant la période estivale.

## ADRESSE POSTALE



Pavillon Lionel-Groulx/Faculté des arts et  
des sciences/SAFIRE  
C.P.6128, succursale Centre-Ville  
Montréal (Québec) H3X 3J7

Prière de vous présenter avant 16 heures pour être assuré d'obtenir le service demandé.

# LES PERSONNES RESSOURCES

---

## TECHNICIENS EN GESTION DES DOSSIERS ÉTUDIANTS (TGDE)

Les TGDE sont parmi les personnes ressources les plus importantes pour la gestion de votre dossier. Ils peuvent répondre aux questions d'ordre technique auxquelles vous ne trouveriez pas réponse dans le présent guide, ainsi qu'aux différentes demandes que vous pourriez avoir à faire (abandon de cours, absence à un examen, inscription à un cours, etc.). Au besoin, le TGDE vous dirigera vers un conseiller en gestion des études.

## CONSEILLERS EN GESTION DES ÉTUDES

Les conseillers en gestion des études conseillent et orientent l'étudiant dans le cheminement et la réussite de ses études et ce, en conformité avec le *Règlement des études de premier cycle* et les pratiques facultaires.

## CONSEILLERS À LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Les conseillers à la réussite étudiante sont là pour aider les étudiants qui éprouvent des difficultés scolaires en les écoutant et en leur suggérant des ressources ou des services susceptibles de les aider.

**Le personnel du SAFIRE est à votre disposition pour vous aider et répondre à vos questions.**

# DESCRIPTION ET STRUCTURE DU PROGRAMME

---

## OBJECTIFS ET DESTINATAIRES

### OBJECTIFS :

Ce programme offre aux étudiants la possibilité de compléter les cours manquants afin que leur candidature puisse être examinée pour le programme de 1<sup>er</sup> cycle de leur choix.

### DESTINATAIRE :

Ce programme s'adresse aux personnes qui détiennent un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

## CHEMINEMENT DES ÉTUDES

Un conseiller est à votre disposition pour déterminer avec vous votre cheminement dans le programme ainsi que le nombre de crédits à faire, en fonction de votre dossier antérieur et de la formation disciplinaire désirée.

<http://admission.umontreal.ca/programmes/complements-de-formation/>

**Ce programme ne peut pas mener à l'obtention d'un certificat.**

**Les étudiants s'inscrivent uniquement dans les cours manquants.**

## CHEMINEMENT DES ÉTUDES

## BLOC 74A

MINIMUM

0  
CRÉDIT

MAXIMUM

6  
CRÉDITS

**BIO 1953** Origine et diversité du vivant  
**BIO 1954** La cellule et l'uniformité du vivant

## BLOC 74B

MINIMUM

0  
CRÉDIT

MAXIMUM

6  
CRÉDITS

**CHM 1963** Chimie générale  
**CHM 1982** Chimie organique

## BLOC 74C

MINIMUM

0  
CRÉDIT

MAXIMUM

9  
CRÉDITS

**MAT 1903** Calcul différentiel  
**MAT 1905** Algèbre vectoriel et linéaire  
**MAT 1923** Calcul intégral

## BLOC 74D

MINIMUM

0  
CRÉDIT

MAXIMUM

6  
CRÉDITS

**PHY 1901** Mécanique et physique moderne  
**PHY 1902** Électricité et optique

## BLOC 74E

MINIMUM

0  
CRÉDIT

MAXIMUM

3  
CRÉDITS

**PSY 1901** Introduction à la psychologie

## BLOC 74F

MINIMUM

0  
CRÉDIT

MAXIMUM

3  
CRÉDITS

**STT 1901** Statistique pour science sociale  
**STT 1903** Initiation à la statistique

## POURSUITE DES ÉTUDES (BACCALAURÉAT)

Après avoir complété le programme, il faut effectuer un **changement de programme en précisant le programme de votre choix**. Pour être admis dans un programme contingenté, la demande doit être soumise au processus de sélection propre à la discipline. Certains programmes de sciences de la santé comportent des exigences spécifiques. Le *Guide de l'admission* présente toutes les particularités <http://www.etudes.umontreal.ca/publications/guideAdmission/2013-2014/>. On peut également consulter le site Internet du SAFIRE pour connaître les préalables requis dans les programmes.

Voir : [http://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/1-Programmes-cours/PrealablesUdeMetPoly\\_2017-02-28.pdf](http://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/1-Programmes-cours/PrealablesUdeMetPoly_2017-02-28.pdf)



# ÉVALUATION ET NORMES DE SUCCÈS

Les évaluations sont généralement réalisées par travaux ou examens. Lors du premier cours, le professeur présente un plan de cours qui précise le déroulement du cours et les mesures d'évaluation.

**Notation** (*Règlement des études de premier cycle*, article 11)

**À l'Université de Montréal, la note finale d'un trimestre de cours se présente sous la forme de lettre. Chaque lettre correspond à une valeur numérique utilisée pour le calcul de la moyenne générale.**

POURCENTAGE	LETTRES	POINTS
90-100	A+	4,3
85 – 89	A	4,0 excellent
80 – 84	A-	3,7
77 – 79	B+	3,3
43 – 76	B	3,0 très bon
70 – 72	B-	2,7
65 – 69	C+	2,3
50 – 64	C	2,0 bon (note de passage dans un programme)
57 – 59	C-	1,7
54 – 56	D+	1,3
50 – 53	D	1,0 passable (note de passage dans un cours)
35 – 49	E	0,5 faible (échec)
0 – 34	F	0,0 nul (échec)
	F*	0,0 échec par absence

## NOTE DE PASSAGE

La note de passage à un cours au premier cycle est D. L'étudiant qui n'a pas accumulé le total de points nécessaires pour obtenir cette note minimale voit apparaître sur son relevé la note E ou F, selon le cas, ce qui constitue un échec.

## MOYENNE DE PASSAGE AU PROGRAMME

L'étudiant doit conserver une moyenne cumulative d'au moins 1,950, soit C, pour poursuivre son programme.

**PROBATION** (Règlement des études de premier cycle, article 14.3)

L'étudiant régulier dont la **moyenne cumulative est inférieure à 1,950 et supérieure ou égale à 1,650 après 12 crédits** est mis en probation.

**Pour un étudiant à temps plein, la probation est d'une année.** Les conditions de probation sont déterminées par le SAFIRE. Au cours de la période de probation, l'étudiant doit satisfaire aux conditions suivantes :

- Reprendre et réussir les cours obligatoires échoués dans la structure de son programme.
- Reprendre et réussir les cours à option échoués ou, avec autorisation de l'autorité compétente au SAFIRE, lui substituer un autre cours selon les modalités de l'article 8.6 du Règlement des études de premier cycle.
- Reprendre et réussir, à la demande de la Faculté, un ou des cours déjà réussi.
- Maintenir une moyenne d'au moins 1,650 et obtenir au terme de la probation une moyenne cumulative d'au moins 1,950.
- Se soumettre aux conditions jugées pertinentes par l'autorité compétente.

**Celui qui ne satisfait pas à toutes les exigences de la probation est exclu définitivement du programme auquel il est admis.  
Un étudiant ne peut être en probation plus d'une fois dans un même programme.**

**EXCLUSION** (Règlement des études de premier cycle, article 16.1)

L'étudiant régulier dont la **moyenne cumulative est inférieure à 1,650 après 12 crédits** est exclu définitivement du programme.

Un deuxième échec à un cours obligatoire ou, à un cours optionnel qui a été repris ou substitué, entraîne également l'exclusion du programme d'études et ce, nonobstant la moyenne cumulative.

Lorsqu'un étudiant est exclu en cours de trimestre, il peut être autorisé à terminer les cours auxquels il est inscrit à titre d'étudiant libre.

# DÉFINITIONS UTILES

## ADMISSION

L'admission permet à une personne de débiter des études dans un programme.

Le Service de l'admission et du recrutement fermera le dossier de l'étudiant qui n'est pas inscrit au trimestre où il a été admis. Si l'étudiant veut être inscrit à un trimestre ultérieur, il devra déposer une nouvelle demande d'admission.

## INSCRIPTION

Une fois un candidat admis dans un programme, il doit s'inscrire aux cours de ce programme. L'inscription s'effectue en ligne via le « Centre étudiant ».

## COTE DE RENDEMENT

La cote de rendement est l'outil utilisé pour savoir si vous êtes admissible à un programme contingenté. Elle compare la note que vous avez obtenue à la moyenne du cours.

## CRÉDIT

Un cours comporte un nombre spécifique de crédits. Un crédit représente le nombre d'heures de présence en classe et la charge de travail personnel requise pour un cours universitaire.

Un cours de 3 crédits représente 3 heures de cours et 6 heures de travail personnel par semaine. Un trimestre avec 12 crédits de cours représente donc 36 heures de cours et travail personnel par semaine.

## PROGRAMME À ACCÈS LIMITÉ OU CONTINGENTÉ

Les programmes contingentés sont ceux qui demandent une cote de rendement minimum afin d'y être admis.

## TRIMESTRE

Des cours sont offerts aux trimestres d'automne (de septembre à décembre), d'hiver (de janvier à avril) et d'été (de mai à août). Au trimestre d'été, les cours se donnent de façon intensive soit du début mai à la fin juin (la majorité des cours) ou de la fin juin à la fin du mois d'août (quelques cours).

## SIGLE

Les cours ont des sigles composés de trois lettres et de quatre chiffres (ex. : ECN1000). Les lettres indiquent la discipline enseignée et le premier chiffre signifie généralement l'année d'études durant laquelle il est recommandé de suivre le cours. Ainsi, ECN1000 est un cours d'économie où la majorité des étudiants inscrits sont en 1<sup>re</sup> année d'études.

## STATUT D'ÉTUDES

Pour être considéré à **temps plein**, vous devez vous inscrire à un minimum de 12 crédits. À moins de 12 crédits, vous serez considéré à **temps partiel**, sauf exception. C'est vous qui choisissez votre statut. Cependant, ce choix peut entraîner des conséquences en matière de prêts et bourses, d'accès aux résidences, de l'immigration et du temps nécessaire pour compléter le programme.

# COURS

---

Un programme peut contenir quatre types de cours.

## COURS OBLIGATOIRE

Un cours obligatoire est imposé à tous les étudiants du programme ou de l'orientation du programme. Tous les cours doivent être réussis pour compléter le programme.

## COURS À OPTION

Un cours à option est choisi parmi un certain nombre de cours.

## COURS AU CHOIX

Un cours au choix peut être choisi parmi une liste de cours établie par le responsable du programme. La structure du programme *Compléments de formation* permet de suivre un maximum de 6 crédits de cours au choix.

## COURS HORS PROGRAMME

Un cours hors programme est un cours choisi ou imposé (préalable, mise à niveau). **Attention** : Il ne fait pas partie du programme.

# LE **UNIP** (NUMÉRO D'IDENTIFICATION PERSONNEL)

Pour **procéder à certaines transactions et pour consulter votre dossier étudiant**, vous devez utiliser votre numéro de matricule en combinaison avec votre **UNIP**. À cette fin, le Registrariat vous fait parvenir un **UNIP** temporaire que vous devez personnaliser.

## Votre **UNIP** personnel doit :

- Être original et ne pas être formé à partir d'informations personnelles telles le nom, le prénom ou le code d'accès ;
- Comporter **8 caractères** ;
- Être **différent** d'un mot de passe précédent ;
- Contenir au moins **trois des quatre groupes** de caractères suivants :
  - caractères minuscules de a à z non accentués ;
  - caractères majuscules de A à Z non accentués ;
  - chiffres de 0 à 9 ;
  - caractères spéciaux.

## Votre **UNIP** personnel ne doit pas contenir :

- Des espaces ou des caractères accentués ;
- Les caractères spéciaux suivants : !, \*, @, #, <Échap>, \$, le tiret (-), les guillemets et les deux-points (:)
- Un caractère spécial comme premier ou dernier caractère.

Si vous oubliez votre **UNIP**, vous devez suivre les instructions qui figurent à cette adresse : [www.etudes.umontreal.ca/dossier/unip.html](http://www.etudes.umontreal.ca/dossier/unip.html)

Pour des raisons de sécurité, l'**UNIP** n'est jamais donné au téléphone.

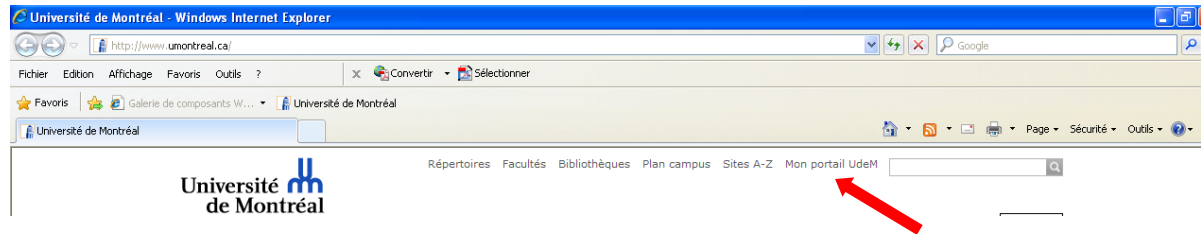
L'attribution d'un nouvel **UNIP** est possible aux conditions suivantes :

- Être inscrit à des cours à l'UdeM;
- Avoir sa carte étudiante.

Pour plus d'informations sur l'**UNIP**, appelez au (514) 343-7212.

# LE CENTRE ÉTUDIANT

Vous pouvez accéder au Centre étudiant en passant par « Mon portail UdeM » un onglet qui se trouve en haut, à droite, de la page d'accueil [www.umontreal.ca](http://www.umontreal.ca). L'accès au Centre étudiant vous permet de consulter votre dossier, d'effectuer des transactions et de trouver des informations pertinentes à votre cheminement.



**Votre dossier complet se trouve dans le Centre étudiant.**

## Vous y trouverez :

- l'état de votre **inscription** ;
- votre **horaire personnel** (incluant les numéros de salle et les dates des examens finaux). Il est suggéré de vérifier fréquemment votre horaire en début de trimestre, car il peut y avoir des changements de locaux ;
- votre **relevé de compte** (droits de scolarité) ;
- vos **résultats** aux évaluations.

## Vous pouvez également y effectuer plusieurs types de transactions :

- **Inscription** à vos cours ;
- **Modification** de choix de cours ;
- **Changement** d'adresse ;
- **Suivi** de la demande d'admission ;
- **Obtention** de documents officiels (ex. : attestation d'inscription ou relevé de notes).

**Des postes de travail sont disponibles pour les étudiants de la FAS** dans les laboratoires informatiques du Pavillon Lionel-Groulx, **salles C-3001 et C-3115, 3e étage**. Les salles ne sont pas accessibles pendant les cours. Les horaires des cours sont affichés sur les babillards près des entrées des laboratoires et sur le site <http://fas.umontreal.ca/laboratoires/laboratoires-lionel-groulx/horaire-des-cours/> (cliquez sur « cours » au C-3001 et/ou « cours » au C-3115). Vous devez posséder un code d'accès SIM pour utiliser les postes de travail de la FAS. Si vous n'en possédez pas, suivez les explications présentées à l'écran. **Vous pouvez joindre le laboratoire en composant le (514) 343-6400.**


# MON INSCRIPTION

L'enregistrement de vos cours se fait dans le Centre étudiant.

Il est possible de s'inscrire aux cours plusieurs mois avant le début du trimestre.

En cas de difficulté d'accès, communiquer avec le Centre étudiant :

**TÉLÉPHONE**   
514.343.6212

**HEURES D'OUVERTURE**   
du lundi au vendredi de 9h à 17h

**COURRIEL**   
[guichet@regis.umontreal.ca](mailto:guichet@regis.umontreal.ca)

**Pour recevoir les courriels du SAFIRE**



En tout temps, le SAFIRE maintient un contact étroit avec ses étudiants en transmettant des informations par courrier électronique via l'Info-SAFIRE. L'adresse courriel [@umontreal.ca](mailto:@umontreal.ca) qui vous est automatiquement attribuée est redirigée vers votre courriel personnel si vous l'avez transmis au moment de déposer votre demande d'admission. Il est donc important de vous assurer que votre adresse courriel est valide tout au long de vos études advenant, entre autres, un changement de fournisseur de service courriel. Lors de l'envoi massif de courriels, certains se retrouvent dans les pourriels. Prenez l'habitude d'y jeter un coup d'œil. Veuillez-vous référer à [www.dgtic.umontreal.ca/courriel](http://www.dgtic.umontreal.ca/courriel) pour prendre connaissance des règles et procédures concernant le courrier électronique.

Pour être considéré à temps plein, il faut être inscrit à un minimum de 12 crédits.

# MODIFICATION, ANNULATION ET ABANDON DE COURS

## MODIFICATION OU ANNULATION

Vous pouvez **modifier en ligne (dans le Centre étudiant) votre choix de cours** (c'est-à-dire ajouter ou enlever un cours) **sans frais** au début de chaque trimestre. Cette période s'étire généralement sur une quinzaine de jours après le début des cours.

Voir calendrier des études : [www.etudes.umontreal.ca/calendrier](http://www.etudes.umontreal.ca/calendrier)

## ABANDON

Il est également **possible d'abandonner un cours** en se rendant dans le **Centre étudiant**. Le cas échéant, vous devez vous assurer d'abandonner un cours dans les délais prévus. **Les frais d'inscription à ce cours ne sont pas remboursés.** Une mention ABA est indiquée au relevé de notes.



**AUCUN AVIS DE MODIFICATION OU  
D'ABANDON DE COURS PAR TÉLÉPHONE**



Si vous n'abandonnez pas votre cours dans les délais prescrits, vous devez vous présenter aux évaluations sinon vous verrez attribuer la note F (échec) ou F\* (échec par absence). **Faites attention** : la date limite des abandons n'est pas la même pour tous les cours. Il vous incombe de vérifier quelle est la date limite pour vos cours.

Il est de votre responsabilité de vous assurer de la conformité de votre inscription en validant dans le Centre étudiant. En cas d'irrégularité dans votre dossier, veuillez faire parvenir un courriel au technicien responsable de votre programme d'étude ou vous présenter au comptoir du SAFIRE afin de régulariser votre inscription.



# DROITS DE SCOLARITÉ

Les droits de scolarité de base sont fixés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Un montant forfaitaire s'ajoute pour les étudiants canadiens non-résidents du Québec ainsi que pour les étudiants internationaux. D'autres frais supplémentaires sont exigibles : Services aux étudiants, gestion, FAÉCUM, frais de laboratoires pour les cours de langues et les cours ANS et FRS, etc.

Un avis vous sera transmis à votre adresse courriel institutionnelle vous informant que votre facture est disponible dans le Centre étudiant. **Aucune facture papier ne sera envoyée par la poste.** Si vous apportez des changements à votre inscription, vous devrez consulter le nouveau relevé de compte dans le Centre étudiant, pour connaître le dernier solde à acquitter.

## Pour des informations sur le paiement de vos droits de scolarité :

### POUR NOUS JOINDRE



Pavillon J.-A.-DeSève  
2332, boul. Édouard-Montpetit

### TÉLÉPHONE



514.343.6915

### LIEN INTERNET



[www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes](http://www.etudes.umontreal.ca/payer-etudes)



Pour des informations sur l'**aide financière** :

[www.baf.umontreal.ca](http://www.baf.umontreal.ca)

**Un étudiant qui n'a pas acquitté les droits de scolarité ne pourra ni se réinscrire, ni obtenir un relevé de notes, ni recevoir un grade, diplôme ou certificat.**

# TEST DE CLASSEMENT EN MATHÉMATIQUES (MAT1903)

Le test de classement est nécessaire pour déterminer (1) si vous avez avantage à suivre le cours MAT1901 – Compléments de mathématiques, (2) si vous devez suivre le cours MAT 1903 – Calcul différentiel, (3) si vous pouvez vous inscrire directement au cours MAT1923 – Calcul intégral. Ce test permet de mesurer votre niveau de connaissance des notions de mathématiques nécessaires pour entreprendre et réussir le cours MAT1903. Il est donc très important de vous y soumettre afin de vous permettre de vous situer dans la séquence des cours de mathématiques.

Après avoir effectué le test, l'étudiant qui n'aurait pas obtenu un résultat jugé satisfaisant pour entreprendre le cours MAT 1903 sera invité à s'inscrire au cours MAT1901 – Compléments de mathématiques avant de s'inscrire au MAT 1903.

Si on vous permet de vous inscrire directement au cours MAT 1923, vous obtiendrez une exemption pour le cours MAT 1903 ; pour ce faire, vous devez toutefois réussir le cours MAT 1923. En cas d'échec au cours MAT 1923, vous devrez refaire les 2 cours.

## CONTENU DU TEST

La matière du test concerne les chapitres importants des mathématiques du secondaire qui doivent être maîtrisés afin de pouvoir aborder de façon adéquate un cours de calcul différentiel.

### Ces chapitres sont :

- Étude et résolution d'équations et d'inéquations algébriques du premier et second degré à une inconnue ;
- Équations de droites dans le plan ;
- Définition, domaine de définition et graphe des fonctions algébriques, trigonométriques, exponentielles et logarithmiques.

Cette matière est abordée dans le premier chapitre des livres de Calcul différentiel du niveau collégial, en particulier, dans le livre : G. Charron et P. Parent, *Calcul différentiel*, Éditions Beauchemin, Montréal, 2007.

### Quelques rappels et exercices peuvent également être trouvés au :

<http://www.dms.umontreal.ca/vous-etes/futur-etudiant/cours-d-appoint>

# COURS DE STATISTIQUE

Deux cours distincts sont offerts. Le cours **STT1901** est accepté pour la plupart des programmes de 1<sup>er</sup> cycle de l'Université de Montréal qui exigent un préalable de statistique comme condition d'admissibilité. **Il y a quelques exceptions.** Par exemple, le **STT 1903** peut être un préalable dans certains programmes de psychologie.

Voir : [http://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/1-Programmes-cours/PrealablesUdeMetPoly\\_2017-02-28.pdf](http://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/1-Programmes-cours/PrealablesUdeMetPoly_2017-02-28.pdf)

Il faut donc lire attentivement l'information officielle donnée sur la fiche du programme qui vous intéresse pour vérifier quels sont les préalables exigés. Consultez les tableaux disponibles sur le site Internet du SAFIRE pour être certain de vous inscrire au bon préalable.

# ATTENTION AU PLAGIAT! **PLA**gia**TS**!



## DÉVOILEZ VOS SOURCES!

Vous savez déjà qu'il faut éviter de parler durant un examen, de regarder la copie de votre voisin, de dissimuler des notes et des formules ou d'utiliser du matériel non permis...

**Mais rappelez-vous que rapporter les paroles ou les idées d'autrui en omettant de citer correctement ses sources est aussi une forme de plagiat.**

Lorsque vous reprenez les paroles ou les idées d'une autre personne, vous devez toujours utiliser les guillemets pour bien indiquer qu'il s'agit d'une citation et inscrire vos sources de façon précise, qu'il s'agisse d'un extrait pris dans Internet, un livre, un article de journal, une revue, etc. De plus, il ne suffit pas de modifier quelques mots du

texte original ou sa ponctuation pour considérer qu'il ne s'agit plus d'une citation.

**L'omission de guillemets dans une citation tombe sous le coup du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.**

N'oubliez pas que vous devez être en mesure de répondre intellectuellement du travail que vous soumettez. Ce n'est pas seulement le résultat final qui compte, mais aussi tout le processus de recherche, de réflexion, de validation et de confrontation d'idées nécessaires à la rédaction d'un travail.

### 4 questions à se poser avant de remettre un travail :

1. Là où j'ai cité, ai-je bien utilisé les guillemets (ou la mise en retrait pour les citations de plus de cinq lignes) et identifié ma source ?
2. Là où j'ai repris l'idée d'autrui, l'ai-je bien indiqué ?
3. Ai-je évité de « copier/coller » un texte provenant d'Internet (incluant la traduction littéraire d'un texte issu d'une autre langue) ?
4. Ai-je fait une liste bibliographique exhaustive à la fin de mon travail ?

## MOTUS ET BOUCHE COUSUE PENDANT LES EXAMENS!

Pour être certain que l'on ne vous soupçonnera pas de plagiat pendant les examens, nous vous invitons à suivre les règles de conduite ci-dessous :

- Évitez de parler.
- Si quelqu'un d'autre que le surveillant vous pose une question, même si ça ne concerne pas l'examen, évitez de répondre. La seule personne à laquelle les étudiants doivent s'adresser est le surveillant.
- N'ayez en votre possession que le matériel autorisé.
- Évitez d'emprunter des objets à votre voisin (calculatrice, ouvrage de référence, gomme à effacer, mouchoir, etc.).
- Déposez en avant de la salle tous les effets personnels non permis pour l'examen.
- Fermez votre téléphone cellulaire, téléavertisseur, radio portative et baladeur durant l'examen. En cas d'oubli de votre part, s'ils sonnent, vous ne pouvez y répondre.
- Arrivez à l'heure; aucune période supplémentaire ne sera allouée aux retardataires et le surveillant pourra même vous refuser l'accès à la salle d'examen. (Après une heure de retard, aucun étudiant ne sera admis dans la salle d'examen).
- Aucune sortie n'est autorisée pendant la première heure. Ensuite, la durée d'une sortie ne doit pas dépasser cinq minutes. Aucune permission de sortie n'est accordée tant que l'étudiant précédent n'est pas de retour.
- Ayez en main votre carte étudiante ou une pièce d'identité avec photo.

Si tout cela n'est pas clair pour vous, n'hésitez pas à vous adresser à l'un de vos professeurs ou surveillants.

**Le plagiat peut se solder par la note « F », soit échec, et même aller jusqu'à la suspension ou le renvoi de l'Université. Pensez-y!**

Pour consulter le *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*, pour savoir comment bien citer vos sources ou pour en apprendre plus : [www.integrite.umontreal.ca](http://www.integrite.umontreal.ca).

# QUESTIONS LES PLUS FRÉQUEMMENT POSÉES

## QUE DOIS-JE FAIRE SI JE SUIS ABSENT À UN EXAMEN ? *(Règlement des études de premier cycle, article 9.9)*

L'absence à un examen entraîne la note F\* pour cet examen, à moins de justifier **par écrit** cette absence auprès du responsable du programme **dans les sept jours suivant ledit examen**. L'étudiant doit compléter un formulaire disponible au secrétariat du SAFIRE ou sur son site web ([www.safire.umontreal.ca](http://www.safire.umontreal.ca)) et fournir les pièces justificatives. Celles-ci doivent être dûment datées et signées. S'il s'agit d'un certificat médical, il doit préciser les activités auxquelles l'état de santé empêche de participer, la date et la durée de l'absence et il doit permettre l'identification du médecin. Les documents doivent être déposés au comptoir du SAFIRE dans les délais prescrits.

Si vous êtes absent pour un motif valable à l'examen intra, les points alloués à cette évaluation s'ajoutent le plus souvent à la valeur de l'examen final ; dans certains cours toutefois, on vous demandera de refaire un examen. Si vous êtes absent pour un motif jugé valable à l'examen final, vous aurez droit à un examen différé, lequel se tiendra au début du trimestre suivant.

On entend par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel la force majeure, le cas fortuit ou la maladie attestée par un certificat médical.

La note « 0 » à l'examen final est attribuée à l'étudiant qui, étant présent à une séance d'évaluation par mode d'examens, ne remet aucune copie, s'il s'agit d'une épreuve écrite, ou refuse de répondre aux questions, s'il s'agit d'une épreuve orale.

## QUE DOIS-JE FAIRE SI J'ÉCHOUE À UN COURS ? *(Règlement des études de premier cycle, article 13.1 et 13.3)*

Tout cours obligatoire échoué doit être repris et réussi pour satisfaire à la structure du programme.

L'étudiant qui a subi un échec à un cours à option doit reprendre le même cours ou, avec l'approbation des autorités compétentes du SAFIRE, lui substituer un autre cours à option dans le même bloc dans l'année qui suit cet échec.

L'étudiant qui subit un échec à la reprise du cours échoué est exclu du programme auquel il est inscrit.

## PUIS-JE REPREDRE UN COURS RÉUSSI ? *(Règlement des études de 1er cycle, article 13.1)*

À titre exceptionnel, l'étudiant qui désire reprendre un cours réussi, doit en faire une demande écrite ou remplir le formulaire à cet effet avec motif à l'appui. Une copie électronique du formulaire est disponible au <http://www.safire.umontreal.ca/>

## PUIS-JE DEMANDER UNE RÉVISION DE MA NOTE ? *(Règlement des études de premier cycle, article 9.5)*

L'étudiant a vingt-et-un jours suivant l'émission de son relevé de notes pour faire une demande écrite de révision de son évaluation. La demande doit être déposée au secrétariat du SAFIRE. Une copie électronique du formulaire est disponible au <http://www.safire.umontreal.ca/>

## PUIS-JE DEMANDER UN DÉLAI POUR LA REMISE D'UN TRAVAIL ?

L'étudiant doit se présenter au Secrétariat du SAFIRE et remplir le formulaire de « Demande de délai pour la remise d'un travail ». Une copie électronique du formulaire est disponible au [http://www.safire.umontreal.ca](http://www.safire.umontreal.ca/)



# POURSUITE DES ÉTUDES ET CHANGEMENT DE PROGRAMME

Pour être admis dans un autre programme, vous devez faire une demande d'admission en raison d'un changement de programme.

## DATES LIMITES DE CHANGEMENT DE PROGRAMME

TRIMESTRE D'AUTOMNE	1 <sup>er</sup> février pour les programmes contingentés 1 <sup>er</sup> juin pour les programmes non-contingentés
TRIMESTRE D'HIVER	1 <sup>er</sup> novembre

La liste complète des programmes ouverts se trouve à l'adresse suivante : <http://admission.umontreal.ca/programmes-de-1er-cycle/>

**Nous vous incitons à faire votre demande le plus tôt possible!**

Si vous décidez de vous diriger vers un programme contingenté, vous devrez satisfaire aux exigences de ce programme et vous soumettre au processus de sélection propre à la discipline. Dans les **programmes non contingentés, seule la moyenne cumulative de scolarité est prise en considération** lors de l'étude d'un dossier d'admission. **Une moyenne de 1,950 est requise pour une admission dans un baccalauréat ou une majeure.**

Nous vous invitons à consulter le Guide d'admission (ou le site [www.etudes.umontreal.ca](http://www.etudes.umontreal.ca)) pour prendre connaissance des conditions d'admissibilité et des exigences pour chacun des programmes.

**Nous vous rappelons que tous les crédits attachés aux cours auxquels vous avez été inscrits servent à déterminer votre cote de rendement universitaire.** C'est pourquoi vous avez l'obligation de transmettre avec votre demande d'admission tous les résultats d'études postsecondaires obtenus, peu importe que ces cours aient été suivis dans le cadre d'un programme ou non, ou qu'un programme ait été terminé ou non.

Pour mieux comprendre la cote de rendement et l'évaluation des dossiers :

[www.futursetudiants.umontreal.ca/fr/admission/cote-de-rendement/cote-de-rendement](http://www.futursetudiants.umontreal.ca/fr/admission/cote-de-rendement/cote-de-rendement).

# INFORMATIONS UTILES

## CARTE ÉTUDIANTE



La carte étudiante de l'Université de Montréal sert à recevoir votre certificat de prêt ou votre chèque de bourse, à emprunter des documents à la bibliothèque, à réduire les coûts de photocopies et à payer certains services sur le campus, à profiter des tarifs réduits offerts aux étudiants et à fournir une preuve d'identité, par exemple, lors d'examens.

**Pour obtenir votre carte, vous devez :**

- Être inscrit ;
- Présenter une pièce d'identité valide parmi les suivantes : carte d'assurance maladie ou permis de conduire ou passeport (étudiants internationaux : passeport ou carte d'assurance maladie du Québec) ;
- Avoir un numéro de matricule.

**La carte est émise sans frais.** La photo est prise sur place (pavillon J.-A.-DeSève). L'étudiant devra déboursier le coût de remplacement en cas de perte ou de vol. La carte est valide pour une durée limitée et à la condition que l'étudiant soit inscrit au moment où il en fait l'utilisation.

### POUR NOUS JOINDRE



Pavillon J.-A.-DeSève (Centre étudiant)  
2332, boul. Édouard-Montpetit  
Local A-0303 (rez-de-chaussée)

### TÉLÉPHONE



514.343.6111 poste 3842

### LIEN INTERNET



[www.carte.umontreal.ca](http://www.carte.umontreal.ca)

## AGENDA ÉTUDIANT

La Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) produit et distribue **gratuitement** un agenda pour tout étudiant qui paie les cotisations étudiantes à la FAÉCUM. **Vous pouvez l'obtenir au comptoir multiservices situé au Pavillon 3200, rue Jean-Brillant ou au Pavillon J.-A.-DeSève.**

## LIVRES ET RECUEILS DE TEXTES

On peut se procurer livres et recueils de textes à l'endroit mentionné par le professeur ou dans l'une des **librairies du campus** :

- Pavillon Roger-Gaudry, bureau L-315.
- Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, à l'entrée du pavillon.

# ACTIVITÉS SUR LE CAMPUS

## ASSOCIATION ÉTUDIANTE

Les étudiants du programme *Compléments de formation* sont représentés par l'Association des étudiants en arts et sciences.

**Voir :** <https://www.facebook.com/AEASudem?fref=ts>

## ATELIER DE FRANÇAIS ÉCRIT

Le Centre de communication écrite propose aux étudiants une série d'ateliers sur la langue et la rédaction en français.

Pour connaître l'horaire des ateliers, consultez le [www.cce.umontreal.ca](http://www.cce.umontreal.ca) ou appelez le **(514) 343-5955**.

## ATELIER DU CESAR (CENTRE ÉTUDIANT DE SOUTIEN À L'ARÉUSSITE)

La réussite des études exige la **maîtrise de plusieurs habiletés** telles que : la gestion du temps, la prise de notes, la mémorisation, la préparation et la passation des examens, la gestion du stress, la lecture efficace, la rédaction des travaux écrits, etc.

**Le CESAR vous offre gratuitement plusieurs ateliers au cours de l'année. Pour plus de détails, consultez le [www.cesar.umontreal.ca](http://www.cesar.umontreal.ca).**

## ATELIER DU BUREAU DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Le Bureau des étudiants internationaux **propose aux nouveaux étudiants internationaux une rencontre d'environ deux heures** dans laquelle sont abordés les principaux éléments de leur **installation à Montréal, les démarches prioritaires** à être complétées sur le campus, la **réglementation en matière d'immigration, la couverture médicale obligatoire** et les particularités du **système d'enseignement québécois**.

**Le calendrier des séances peut être consulté au [www.bei.umontreal.ca](http://www.bei.umontreal.ca).**

## PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS ANGLOPHONES

Des **activités** sont organisées pour **faciliter l'intégration des étudiants anglophones** sur le campus.

**N'hésitez pas à consulter le lien suivant :** [nouveauxetudiants.umontreal.ca/anglophone-student-support](http://nouveauxetudiants.umontreal.ca/anglophone-student-support).



# RÉPERTOIRE DES SERVICES UNIVERSITAIRES

## AIDE FINANCIÈRE

Pavillon J.-A.-DeSève  
2332 boul. Édouard-Montpetit  
514-343-6145  
[www.baf.umontreal.ca](http://www.baf.umontreal.ca)

## BUREAU DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Pavillon J.-A.-DeSève  
2332 boul. Édouard-Montpetit  
514-343-6935  
[www.bei.umontreal.ca](http://www.bei.umontreal.ca)

## CASIER – VESTIAIRES – OBJETS PERDUS

- Pavillon Roger-Gaudry, L-307  
514-343-6947
- Pavillon 3200 Jean-Brillant, B-1298  
514-343-7397
- Pavillon Marie-Victorin, B-226  
514-343-7634

## CENTRE ÉTUDIANT DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE

2101 boul. Édouard-Montpetit  
[www.cesar.umontreal.ca](http://www.cesar.umontreal.ca)

### ○ Secteur emploi

514-343-6736  
[www.cesar.umontreal.ca/emploi](http://www.cesar.umontreal.ca/emploi)

### ○ Secteur orientation scolaire et professionnelle

514-343-6736

[www.cesar.umontreal.ca/orientation](http://www.cesar.umontreal.ca/orientation)

### ○ Secteur information scolaire et professionnelle

514-343-6736

[www.cesar.umontreal.ca/isep](http://www.cesar.umontreal.ca/isep)

### ○ Secteur soutien à l'apprentissage

514-343-6736

[www.cesar.umontreal.ca/apprentissage](http://www.cesar.umontreal.ca/apprentissage)

## CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE

514-343-6452

[www.cscp.umontreal.ca](http://www.cscp.umontreal.ca)

## FAÉCUM

Pavillon 3200 Jean-Brillant  
514-343-5947  
[www.faecum.qc.ca](http://www.faecum.qc.ca)

## LIBRAIRIES

- Pavillon Roger-Gaudry, L-315  
514-343-6210
- Pavillon 3200 Jean-Brillant  
514-343-7362  
[www.libraire.umontreal.ca](http://www.libraire.umontreal.ca)

## LOGEMENT HORS CAMPUS

Pavillon J.-A. DeSève

2332 boul. Édouard-Montpetit

514-343-6533

[www.logement.umontreal.ca](http://www.logement.umontreal.ca)

## BUREAU DE L'OMBUDSMAN

3744 Jean-Brillant, 430-4  
514-343-2100  
[www.ombuds.umontreal.ca](http://www.ombuds.umontreal.ca)

## SERVICE DE L'ADMISSION ET DU RECRUTEMENT

2332 boul. Édouard-Montpetit, 3e étage  
514-343-7076  
[www.etudes.umontreal.ca](http://www.etudes.umontreal.ca)

## SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

2332 boul. Édouard-Montpetit, bur.A-0304  
514-343-6531  
<http://www.bsesh.umontreal.ca/index.htm>

## SERVICE DE SANTÉ

2101 boul. Édouard-Montpetit  
514-343-6452  
[www.cscp.umontreal.ca](http://www.cscp.umontreal.ca)

## STATIONNEMENT

Permis en vente à la Régie  
514-343-6242

Ceci est une **liste partielle** des services qui sont offerts à l'Université de Montréal.  
Pour obtenir la **liste complète des services**, consulter la page web ([www.umontreal.ca](http://www.umontreal.ca)), sous la rubrique **Services**.